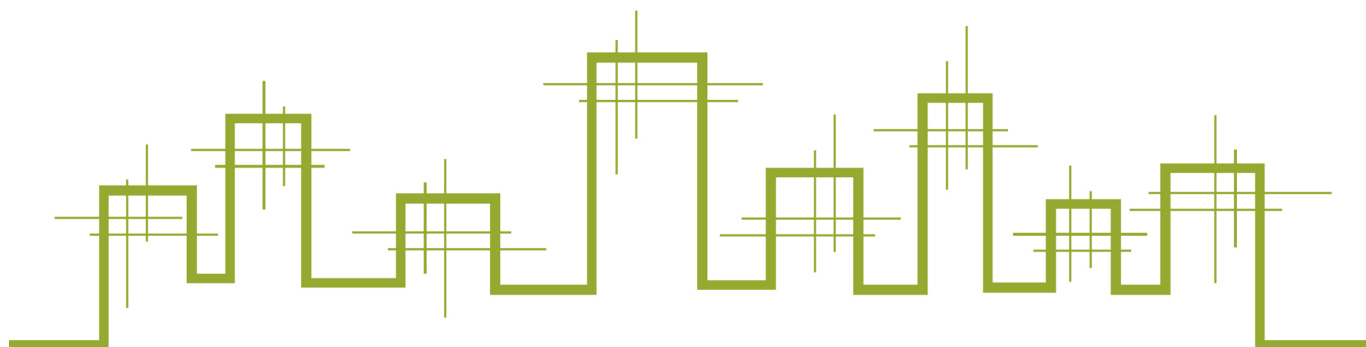




Tél : 01 34 65 70 80
Fax : 01 61 12 91 63
<http://www.expertam.fr>

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux



Référence du diagnostic : 136600-AAT-ind0
Adresse du site : Lycée François Villon
16 avenue Marc Sangnier
75014 PARIS
Bâtiment E - Repérage pour purge des éléments bétonnés en façade



SOMMAIRE

Commande / Visite	1
Demandeur / Propriétaire	1
Désignation et localisation du bâtiment	1
Identification du ou des opérateurs de repérage	1
Résumé	2
Programme de travaux	2
Conditions d'interventions	3
Conclusion	3
Liste des locaux visités	4
Exclusions et réserves	4
Description du marché	5
Objet de la mission	5
Limites de prestations et responsabilités	7
Clause de confidentialité	7
Avertissement	7
Contenu du rapport	8
Annexes	9

COMMANDE VISITE

Commande : par 11/04/2018
Date de la commande : 11/04/2018
Date de la visite : 14/05/2018
Accompagnateur : aucun

DEMANDEUR / PROPRIÉTAIRE**DEMANDEUR**

Raison sociale : CONSEIL REGIONAL ILE DE France
Nom : Mme Elisabeth MAZALTOV
Adresse : Pôle Lycée - Direction du Patrimoine et de la Maintenance Sous-Direction Expertise, Service de Diagnostics, Travaux et Polluants - 2 Rue Simone Veil - 93400 SAINT OUEN

PROPRIÉTAIRE

Raison sociale : CONSEIL REGIONAL ILE DE France
Adresse : Pôle Lycée Direction du Patrimoine et de la Maintenance Sous-Direction Expertise, Service de Diagnostics, Travaux et Polluants 2 Rue Simone Veil - 93400 SAINT OUEN

DÉSIGNATION ET LOCALISATION DU BATIMENT

Désignation : Lycée
Repérage : Bâtiment E - Repérage pour purge des éléments bétonnés en façade
Adresse : Lycée François Villon - 16 avenue Marc Sangnier - 75014 PARIS
Année de construction : Antérieure au 1er juillet 1997
Documents fournis : Plans.

IDENTIFICATION DU OU DES OPÉRATEURS DE REPÉRAGE

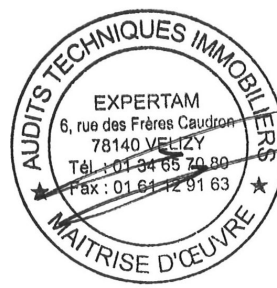
Nom : Ludovic BROSSE
Raison sociale : Expertam
N° certification : Certification n° Ginger Cated 941

Compagnie d'assurance : Compagnie MMA - contrat n°120 146 701 - valide du 01/01/2018 au 31/12/2018

Fait à VELIZY, le 31/05/2018

Par Ludovic BROSSE
Certification n°
Ginger Cated 941

Vérfié par Grégory PRACH
Société Expertam



Attestation sur l'honneur (article R271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation):

- L'auteur du présent rapport atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L271-6 du code de la construction et de l'Habitation.
- Il atteste disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement de ce présent constat.
- Conformément à l'exigence de l'article R271-3 du même code, il atteste également n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux pour lesquels il lui est demandé d'établir ce présent constat.

RÉSUMÉ

Local	Visité	Remarque	Investigation ayant conclu à la présence d'amiante
Bâtiment E » Extérieur » Façades	Oui		Non

PROGRAMME DE TRAVAUX

Les travaux portent sur la purge des éléments bétonnés des façades.

CONDITIONS D'INTERVENTION

Ce diagnostic amiante a été réalisé en site occupé.
Les réseaux n'étaient pas consignés, lors de notre intervention.

CONCLUSION

1/ Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante :

- **Produit : Enduit cimenteux + béton grossier - Façades » Enduit » Enduit**



- **N° échantillon : 136600/1**
- Description : Enduit cimenteux + béton grossier
- Date prélèvement : 14/05/2018
- Technicien : Ludovic BROSE
- Laboratoire : NANO LABO
- Type d'analyse : MET
- N° PV :
- Remarque : poteau de structure

Localisation

Local	Prélèvement (P) / zones présentant des similitudes d'ouvrages (ZSO)	Etat de conservation	Remarque
Bâtiment E » Extérieur » Façades	(P)	Sans objet	

- **Produit : Enduit cimenteux - Façades » Enduit » Enduit**



- **N° échantillon : 136600/2**
- Description : Enduit cimenteux
- Date prélèvement : 14/05/2018
- Technicien : Ludovic BROSE
- Laboratoire : NANO LABO
- Type d'analyse : MET
- N° PV :
- Remarque : mur lourd

Localisation

Local	Prélèvement (P) / zones présentant des similitudes d'ouvrages (ZSO)	Etat de conservation	Remarque
Bâtiment E » Extérieur » Façades	(P)	Sans objet	

- **Produit : Enduit cimenteux + béton grossier - Façades » Enduit » Enduit**



- **N° échantillon : 136600/3**
- Description : Enduit cimenteux + béton grossier
- Date prélèvement : 14/05/2018
- Technicien : Ludovic BROSE
- Laboratoire : NANO LABO
- Type d'analyse : MET
- N° PV :
- Remarque : corniche

Localisation

Local	Prélèvement (P) / zones présentant des similitudes d'ouvrages (ZSO)	Etat de conservation	Remarque
Bâtiment E » Extérieur » Façades	(P)	Sans objet	

- **Produit : Enduit cimenteux + béton grossier** - Façades » Enduit » Enduit



- N° échantillon : 136600/4
- Description : Enduit cimenteux + béton grossier
- Date prélèvement : 14/05/2018
- Technicien : Ludovic BROSSE
- Laboratoire : NANO LABO
- Type d'analyse : MET
- N° PV :
- Remarque : poteau de structure

Localisation

Local	Prélèvement (P) / zones présentant des similitudes d'ouvrages (ZSO)	Etat de conservation	Remarque
Bâtiment E » Extérieur » Façades	(P)	Sans objet	

LISTE DES LOCAUX VISITÉS
BÂTIMENT E » EXTÉRIEUR » FAÇADES

Matériau ou produit observé	Prélèvement (P) Zones présentant des similitudes d'ouvrages (ZSO)	Présence d'amiante après analyse	Présence d'amiante sur décision de l'opérateur de repérage	Absence d'amiante après analyse	Absence d'amiante sur décision de l'opérateur de repérage
Enduit cimenteux + béton grossier - Façades » Enduit » Enduit	(P)			x	
Enduit cimenteux - Façades » Enduit » Enduit	(P)			x	
Enduit cimenteux + béton grossier - Façades » Enduit » Enduit	(P)			x	
Enduit cimenteux + béton grossier - Façades » Enduit » Enduit	(P)			x	

EXCLUSIONS ET RÉSERVES
EXCLUSIONS

Néant.

RÉSERVES (EN L'ABSENCE DE LEURS LEVÉES, TOUS LES PRODUITS ET MATÉRIAUX LIÉS À CES RÉSERVES DEVRONT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DES FIBRES D'AMIANTE)

- Ce diagnostic amiante se limite aux matériaux et produits directement impactés par le programme de travaux. Les équipements (radiateurs, chaudière, sous station...) sont exclus de la présente mission, mais doivent faire l'objet d'une attention toute particulière, notamment lors d'opérations de maintenance ou de retrait.

- Dans le cadre de travaux de rénovation ou de démolition différents de ceux énoncés dans la conclusion du présent rapport, un nouveau repérage devra être réalisé après évacuation définitive du bien immobilier, enlèvement des mobiliers et consignation des réseaux (gaz, eau, électricité). Il conviendra entre autres de procéder à des investigations supplémentaires (plénums, gaines techniques, cloisons, éléments de façade, gaines maçonnées et joints).

DESCRIPTION DU MARCHÉ

OBJET DE LA MISSION

Référentiel de la mission

- Le CODE DE LA SANTE PUBLIQUE – Art. R 1334-19 et Art R 1334-22.
- DECRET n°2006-761 du 30 juin 2006 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante et modifiant le code du travail
- DECRET n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- NORME NF X 46-020 pour les parties pertinentes de la norme (contenu, méthodologie et modalités de réalisation des missions de repérage d'amiante dans les immeubles bâtis prévu par la réglementation)

I-1.2 Matériaux à rechercher (annexe A.1 de la norme NFX 46-020)

Composant de la construction	Parties du composant à inspecter ou à sonder	Inspection visuelle, sondages pour inspection visuelle et attentions particulières	Prélèvements pour analyse
1 – TOITURE ET ETANCHEITE			
Plaques ondulées	Plaques en fibres-ciment	Chaque type de matériau et produit	A
Ardoises	Ardoises composites Ardoises en fibres-ciment	Chaque type de matériau et produit	A
Éléments ponctuels	Conduits de cheminée Conduits de ventilation	Chaque type de matériau et produit	A
Revêtements bitumineux	Bandeaux d'asphalte ou bitumé (shingle) Pare-vapeur Isolants sous toiture : carton, flocage Revêtements et colles	Chaque type de terrasse et/ou terrasson ainsi que les zones de réparation	B
2 – FACADES			
Panneaux sandwichs	Plaques Joints d'assemblage Tresses	Chaque type de matériau et produit Carottage sur tout le complexe en cas d'impossibilité de démontage Vérification nez de dalle, coffre et plaque de séparation horizontale entre éléments	A
Bardages	Plaques et " bac" en fibres-ciment Ardoises composites en fibreciment	Chaque type de matériau et produit	A
	Isolants sous bardages	Chaque type de matériau et produit Carottage sur tout le complexe en cas d'impossibilité de démontage Vérification nez de dalle, coffre et plaque de séparation horizontale entre éléments	A
3 – PAROIS VERTICALES INTERIEURES ET ENDUITS			
Murs et cloisons " en dur "	Flocages Enduits projetés, lissés ou talochés notamment ceux ayant une fonction coupe feu (principalement dans les IGH/ERP)	1 sondage par 500m ² jusqu'à 1000m ² 1 sondage par 1000m ² au-delà et à chaque affectation différente des locaux Inspection visuelle et sondage à mi-hauteur sur toute l'épaisseur, jusqu'au support Vérification au niveau des pénétrations de la présence du même matériau	A chaque affectation différente des locaux C
	Revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment)	Chaque type de matériau et produit	A
	Joints de dilatation	Chaque type de joint et à chaque affectation différente des locaux	A
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages Enduits projetés, lissés ou talochés notamment ceux ayant une fonction coupe feu (principalement dans les IGH/ERP)	1 sondage par 500m ² jusqu'à 1000m ² 1 sondage par 1000m ² au-delà et à chaque affectation différente des locaux Inspection visuelle et sondage à mi-hauteur sur toute l'épaisseur, jusqu'au support	A chaque affectation différente des locaux C
	Joints de dilatation	Chaque type de joint	A
	Entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton+plâtre)	1 sondage par 500m ² jusqu'à 1000m ² 1 sondage par 1000m ² au-delà et à chaque affectation différente des locaux Vérification des infra et super structures Inspection visuelle et sondage à mi-hauteur	A
	Peintures intumescentes	Chaque type de peinture intumescente	B
Cloisons légères ou préfabriquées	Flocages Enduits projetés, lissés ou talochés notamment ceux ayant une fonction coupe feu (principalement dans les IGH/ERP)	1 sondage par 500m ² jusqu'à 1000m ² 1 sondage par 1000m ² au-delà et à chaque affectation différente des locaux	A
	Panneaux de cloison	Démontage des cloisons ou sondage sur tout le complexe (attention à l'hétérogénéité des plaques à l'intérieur d'une même cloison)	A
Cloisons légères ou préfabriquées (suite)	Jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons(IGH/ERP) : tresse, carton, fibres-ciment	Vérification des joints : 1 sondage par 1000m ²	A

Gaines et coffres verticaux	Flocages Enduits projetés, lissés ou talochés notamment ceux ayant une fonction coupe feu (principalement dans les IGH/ERP)	1 sondage par 500m ² jusqu'à 1000m ² 1 sondage par 1000m ² au-delà et à chaque affectation différente des locaux Inspection visuelle et sondage à mi-hauteur sur toute l'épaisseur, jusqu'au support	A chaque affectation différente des locaux C
	Panneaux	1 sondage par 500m ² jusqu'à 1000m ² 1 sondage par 1000m ² au-delà et à chaque affectation différente des locaux Attention à l'hétérogénéité des panneaux Démontage des panneaux et/ou sondage sur tout le complexe	A
Portes coupe-feu Portes pare-flamme	Vantaux et joints	Chaque type de porte Sondage destructif si la porte est déposée et évacuée au cours des travaux Attention tout sondage destructif rend impropre l'usage de la porte	A
4 – PLAFONDS ET FAUX PLAFONDS			
Plafonds	Flocages Enduits projetés, lissés ou talochés notamment ceux ayant une fonction coupe feu (principalement dans les IGH/ERP)	1 sondage par 500m ² jusqu'à 1000m ² 1 sondage par 1000m ² au-delà et à chaque affectation différente des locaux Sur les retombées de mur à 30 cm environ (avant travaux) Inspection visuelle et sondage sur toute l'épaisseur, jusqu'au support Vérification au niveau des pénétrations de la présence du même matériau	A chaque affectation différente des locaux C
	Panneaux collés ou vissés Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite) Calles de ferrailage	1 sondage par 500m ² jusqu'à 1000m ² 1 sondage par 1000m ² au-delà et à chaque affectation différente des locaux	A
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)	Flocages Enduits projetés, lissés ou talochés notamment ceux ayant une fonction coupe feu (principalement dans les IGH/ERP) Coffrages perdus	1 sondage par 500m ² jusqu'à 1000m ² 1 sondage par 1000m ² au-delà et à chaque affectation différente des locaux Inspection visuelle et sondage sur toute l'épaisseur, jusqu'au support	C
	Peintures intumescentes	Chaque type de peinture intumescente	B
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies Jonctions avec la façade Calfeutrement Joints de dilatation	Chaque type d'interface	A
Gaines et coffres verticaux	Flocages Enduits projetés, lissés ou talochés notamment ceux ayant une fonction coupe feu (principalement dans les IGH/ERP)	1 sondage par 500m ² jusqu'à 1000m ² 1 sondage par 1000m ² au-delà et à chaque affectation différente des locaux Inspection visuelle et sondage sur toute l'épaisseur, jusqu'au support	C
	Panneaux	1 sondage par 500m ² jusqu'à 1000m ² 1 sondage par 1000m ² au-delà Chaque type ou fonction du panneau et chaque affectation différente des locaux Attention à l'hétérogénéité des panneaux Démontage des panneaux et/ou sondage sur tout le complexe	A
	Jonction entre panneaux	Vérification des joints : 1 sondage par 1000m ²	A
Faux plafonds	Panneaux et plaques	A chaque type de panneaux et plaques	A
NOTE : Concernant les planchers, lors de la réhabilitation ou d'aménagement de certains types de construction à ossatures bois, de l'isolant en vrac a pu être disposé entre les chevrons avant la pose d'un plancher			
5 – REVETEMENT DE SOL ET DE MURS			
Revetement de sol Note : En cas de travaux l'analyse concerne chacune des couches du revêtement	Dalles plastiques Colles bitumineuses	1 sondage par 500m ² jusqu'à 1000m ² 1 sondage par 1000m ² au-delà	B
	Lés en matériau plastique avec sous couche	1 sondage par 500m ² jusqu'à 1000m ² 1 sondage par 1000m ² au-delà	A
	Chape maigre (Térazolith) si bâtiment construit avant 1950 Ragrage	1 sondage par 500m ² jusqu'à 1000m ² 1 sondage par 1000m ² au-delà Chaque type de produit	B
Revetement de sol (suite)	Rebouchage autour de conduits (principalement IGH/ERP)	1 sondage par 500m ² jusqu'à 1000m ² 1 sondage par 1000m ² au-delà Chaque type de produit	A
Revetement de murs	Sous couches des tissus muraux	A chaque nouveau tissu mural	
	Revetement durs (plaques revêtues d'amiante-ciment, fibres-ciment)	A chaque nouveau revêtement	A
	Colles et carrelages	Si le programme de travaux prévoit le retrait, 1 sondage par type de local d'affectation différente	C
6 – CONDUITS, CANALISATIONS ET EQUIPEMENTS			
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Calorifugeage, rubans adhésifs Enveloppes de calorifugeage	1 sondage par 500 m ² de locaux et 1 à chaque changement d'aspect Sur toute l'épaisseur jusqu'au support	A

Conduits de vapeur, fumée, échappement	Conduit Joints entre éléments Mastics Tresses Manchons	1 sondage par 500 m ² de locaux et 1 à chaque changement d'aspect	A
Câbles électriques	Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours	1 sondage par 500 m ² de locaux et 1 à chaque changement d'aspect	A
Clapets/volets coupe-feu	Clapet, volet, rebouchage	Chaque type de clapet ou de volet Tenir compte de l'hétérogénéité des composants (enveloppe et volet intérieur)	A
Vide-ordures	Conduits	Chaque colonne	A
7 – ASCENSEURS ET MONTE-CHARGES			
Portes palières	Portes et cloisons palières	Chaque gaine et/ou type de porte	A
Machinerie	Frein	Plaquettes de frein	A
Gaine Machinerie	Flocage Bourre Murs/plancher Joint mousse	Chaque gaine et chaque machinerie Pour les flocages : sur toute l'épaisseur jusqu'au support	C
8 – EQUIPEMENTS DIVERS (pas de correspondance entre composant de la construction et partie à sonder)			
Chaudières Tuyauteries Etuves Groupes électrogènes Convecteurs, radiateurs Aérothermes Etc...	Bourres Tresses Joints Calorifugeages Peinture anti-condensation Plaques isolantes (internes et externes) Tissu d'amiante Revêtement de câbles électriques	Chaque type d'équipement 1 sondage par changement d'aspect du matériau et produit et 1 sondage par changement de fonction du matériau et produit Pour les calorifugeages : sur toute l'épaisseur jusqu'au support	A
9 – INSTALLATIONS INDUSTRIELLES (pas de correspondance entre composant de la construction et partie à sonder)			
Fours Etuves Tuyauteries Racks Etc...	Bourres Tresses Joints Calorifugeages Peinture anti-condensation Plaques isolantes (internes et externes) Tissu d'amiante	Chaque type d'équipement 1 sondage par changement d'aspect du matériau et produit et 1 sondage par changement de fonction du matériau et produit Pour les calorifugeages : sur toute l'épaisseur jusqu'au support	A
10 – VOIES ET RESEAUX DIVERS			
Conduits	Fibres-ciment	1 sondage par diamètre de tuyau	A
Revêtement routier		Lors de sciage ou rabotage	A

- A : Suite à l'inspection visuelle et en fonction notamment de sa connaissance des produits et matériaux, l'opérateur de repérage décide des prélèvements à effectuer et à transmettre pour analyse
- B : Suite à l'inspection visuelle de chaque type de matériau et produit, l'opérateur de repérage transmet pour analyse chaque type de matériaux et produits (un changement d'affectation n'entraîne généralement pas de prélèvement complémentaire)
- C : Suite à l'inspection visuelle et pour chaque affectation des locaux, l'opérateur transmet pour analyse au moins un prélèvement

Limites de prestations et responsabilités

La mission de la société EXPERTAM se limite aux prestations définies aux conditions particulières et générales du contrat. Cette mission n'est pas une prestation de contrôle au sens de la NF P 03-100. La responsabilité de la société EXPERTAM est celle d'un prestataire de services, assujéti à une obligation de moyens. Elle ne peut être recherchée, dans le cadre de la mission confiée, pour une mauvaise conception ou exécution en fonction de destinations qui ne lui ont pas été signalées ou dont les documents ne lui ont pas été transmis. La responsabilité de la société EXPERTAM ne se substitue pas aux responsabilités incombant au maître d'ouvrage, au maître d'oeuvre, au chef d'établissement ou à l'entreprise de travaux. Cette dernière garde une responsabilité entière sur les mesures relatives à la protection de son personnel.

Clauses d'irréfragabilité et de validité

Le rapport de diagnostic, une fois transmis au donneur d'ordre ne peut être modifié. Toute correction fera l'objet d'un addenda au rapport, rappelant les références de celui-ci et indiquera les errata éventuels ou précisions nécessaires". "Seule l'intégralité du rapport original peut engager la responsabilité de la société EXPERTAM. La reproduction partielle ou intégrale de ce document est interdite, sans l'accord de la société EXPERTAM. Toute utilisation de ce document hors des conditions générales et particulières constituerait une contrefaçon portant atteinte aux droits de la société EXPERTAM. Les rapports établis par notre société ne sont pas conservés au-delà d'un délai de 10 ans après la fin de la mission. Il ne peut être fait état, vis à vis des tiers, des diagnostics émis par le Technicien de la construction, par la publication ou communication "in extenso".

Clause de confidentialité

La société EXPERTAM est tenue à la confidentialité vis-à-vis des résultats de son étude ainsi que de tous les renseignements qui lui ont été communiqués dans le cadre de cette étude. Elle s'engage à ne diffuser aucune information sans l'accord préalable du donneur d'ordre ou de son représentant." Dans le cadre de procédures d'agrément nécessaires à l'exercice de ses missions, et sur demande des ministères ou organismes chargés des procédures d'agrément, la société EXPERTAM peut être amenée à diffuser des résultats partiels ou complets de ses missions.

Avertissement

La recherche des MPCA est réalisée par sondages visuels et par sondages destructifs d'éléments et/ou de composants (avec prélèvements d'échantillons), selon une méthode d'échantillonnage respectant en cela les prescriptions de la norme NFX 46-020. Cette recherche ne peut cependant être exhaustive compte tenu de la multitude de formes que peut prendre l'amiante et le caractère aléatoire et sporadique de son ajout aux matériaux du bâtiment, son inclusion dans les éléments du bâti et/ ou sa dissimulation par d'autres matériaux (notamment pour ce qui concerne les enduits ciments de rebouchage et de lissage). Certains MPCA peuvent donc ne pas être mis en évidence par la méthode de recherche par sondages : détermination de zones de similitude d'ouvrage et de zones homogènes, fréquence de sondage telles que définies par cette norme à l'intérieur de celles-ci, ... Il n'est ainsi pas exclu que certains MPCA puissent être mis en évidence ultérieurement lors des opérations de démolition ou réhabilitation.

L'ancienneté des matériaux contenant de l'amiante, les diverses agressions qu'ils subissent, peuvent entraîner la dénaturation de ceux-ci et donner lieu à la libération spontanée de fibres d'amiante. Ainsi des fibres peuvent migrer et polluer un matériau non réputé contenir de l'amiante, se trouvant à proximité du matériau amianté.

L'intervention de la société EXPERTAM ne prend pas en compte dans le présent repérage, cet effet de pollution éventuelle.

CONTENU DU RAPPORT

Le présent rapport comprend : 16 pages hors page de garde et sommaire.



**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE**

La Mutuelle du Mans Assurances IARD / MMA IARD S.A atteste que

LA SARL EXPERTAM
6 RUE DES FRERES CAUDRON
78 140 VELIZY VILLACOUBLAY

est titulaire d'un contrat d'assurance n° 120 146 701, garantissant sa responsabilité civile professionnelle, pour ses activités de :

- Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP, DRIPP, avant travaux, avant démolition)
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante :(Vente, DAPP, DTA, avant travaux, avant démolition, examen visuel).
- Etat des Risques Naturels, Miniers et Technologiques (ERNMT)
- Etats Parasitaires (Termites et autres insectes xylophages)
- Etat des installations de Gaz Naturel
- Mesures Loi Carrez, Mesurage Loi Boutin
- DTI Loi SRU
- Conformité des réseaux d'eau usée (assainissement non collectif)
- Détermination des millièmes en vue d'une copropriété
- Conformité des installations d'eau de consommation (plomb dans l'eau)
- Etat relatif à la présence et concentration de légionnelles
- Thermographie infrarouge
- Etat de l'installation intérieure d'électricité.
- Diagnostic de performance énergétique (DPE)
- Test de perméabilité à l'air (Infiltrométrie)

→ Le montant de la garantie responsabilité civile professionnelle est fixé à 3.000.000 euros par sinistre et 3 000 000 euros pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Fait à BORDEAUX, le 22 décembre 2017

L'assureur, par délégation, l'Agent Général

DUTREIL | FAUCHER Assurances
7, Place des Quinconces 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 32 08 00
SARL au capital de 248 000 € - R.C.S. 325 354 850
N° ORIAS 07010479

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 126
Siège sociaux : 14, boulevard Marie et Alexandre

MMA IARD
Société anonyme, au capital de 537 052 348 euros
RCS Le Mans 440 048 862
Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances

MMA VIE ASSURANCES MUTUELLES
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 118

MMA VIE
Société anonyme, au capital de 142 622 936 euros
RCS Le Mans 410 042 174

Certificats

- CERTIFICAT DE COMPÉTENCES -

Diagnostics Techniques Immobiliers

La certification de compétences de personnes physiques est attribuée par GINGER CATED à :

BROSSE Ludovic sous le numéro 941

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics suivantes :

	Intitulé du type de diagnostic technique immobilier	Date d'effet	Date d'expiration
R	AMIANTE	Missions de repérage des matériaux et produits des listes A et B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention	01/07/2017 27/09/2020
C	AMIANTE MENTION	Missions de repérage des matériaux et produits des listes A, B et C et évaluations périodiques de l'état de conservation, pour tous types de bâtiments - Examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement	01/07/2017 27/09/2020
R	PLOMB	Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)	28/09/2015 27/09/2020
R	TERMITES Métropole	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole	28/09/2015 27/09/2020

Légende: C=Certification - R=Recertification

Ref: 17941BGGC2017

Le vendredi 11/08/2017

Le Directeur Ginger Cated
Michel KHATIB



ACCREDITATION
N° 4-0084
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

PV d'analyse

RAPPORT D'ESSAI N° R 1802269

**Recherche et identification de l'amiante dans les matériaux par microscopie électronique à transmission
Méthode interne MOOP/MAT/ANALYS et NF X 43-050**

Informations client

Nom client	EXPERTAM	A l'attention de	M. BROSSE
Adresse client	6 rue des Frères Caudron	Fresnes, le	22/05/2018
CP Ville	78140 VELIZY VILLACOUBLAY		
		Nb d'échantillon	4
Dossier/ Chantier client	136600	Date de prélèvement	14/05/2018

Informations laboratoire

Affaire N°	A1802269	Date de réception	15/05/2018
		Date de fin d'analyse	22/05/2018
		Nom de l'analyste	S. GOBION

*Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac*

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Description laboratoire			Nb prép	Résultat	Type de fibre	*
			Matériau	Texture	Couleur				
E1816658	136600/1	Enduit cimenteux + béton grossier	Matériau	Dur	Gris	1	Non détecté		C3H6O
Remarque :									
E1816659	136600/2	Enduit cimenteux	Matériau	Dur	Gris	1	Non détecté		C3H6O
Remarque :									
E1816660	136600/3	Enduit cimenteux + béton grossier	Matériau	Dur	Gris	1	Non détecté		C3H6O
Remarque :									

* Traitement C₃H₆O : broyage manuel+mécanique/acétone HCl+C₃H₆O : broyage manuel+mécanique/HCl+acétone CHCl₃ : broyage manuel+mécanique/chloroforme

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Description laboratoire			Nb prép	Résultat	Type de fibre	*
			Matériau	Texture	Couleur				
E1816661	136600/4	Enduit cimenteux + béton grossier	Matériau	Dur	Gris	1	Non détecté		C3H6O
Remarque :									

* Traitement C₃H₆O : broyage manuel+mécanique/acétone HCl+C₃H₆O : broyage manuel+mécanique/HCl+acétone CHCl₃ : broyage manuel+mécanique/chloroforme



Responsable technique

A. FEUILLET



Responsable qualité

J. XAVIER



Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version électronique du rapport portant les signatures de la responsable technique et de la responsable qualité engage la responsabilité du laboratoire.

Plans ou croquis des locaux

LEGENDE:

■ Numéro d'échantillon sans amiante.

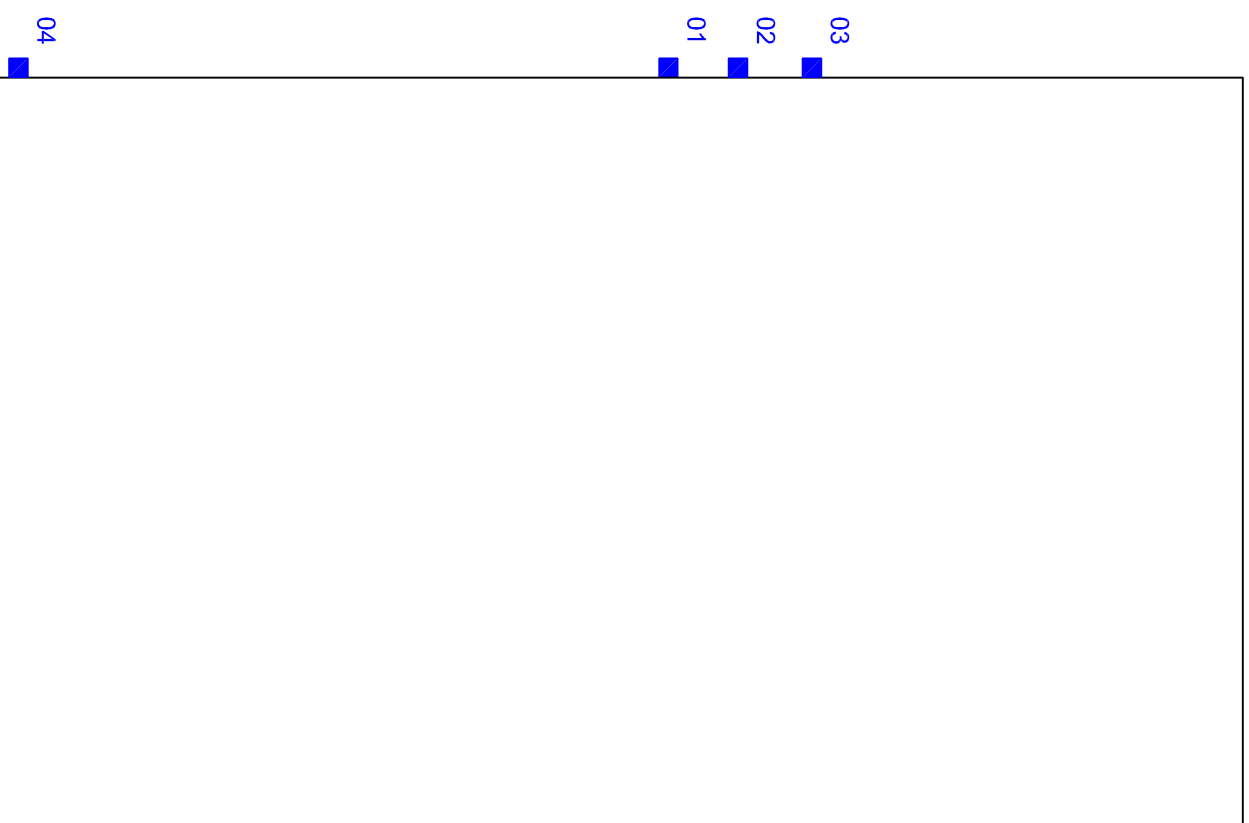


Planche de repérage technique

Lycée François Villon
16 avenue Marc Sangnier
75014 Paris
Bât. E, Façades

Client		Réalisation	
Conseil Régional Ile de France Département de la Seine-Saint-Denis Direction du Patrimoine et de la Maintenance Sous-Direction Expertise Service de Diagnostic, Travaux et Polluants 2, Rue Simone Weil 93400 Saint Ouen		6 rue des Frères Caudron 78140 VELIZY Tél : 01 34 65 70 80 Fax : 01 61 12 91 63	
Schéma réalisé par M.Brosse le 24/05/2018		Dossier n° 136600	
Planche n°01/01		Révision : Indice : 0	